



Saint-Hilaire
lès-Andréisis
— DANS LE LOIRET —

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DU LOIRET
COMMUNE DE SAINT-HILAIRE-LÈS-ANDRÉISIS

**PROCÈS-VERBAL
DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 23 juillet 2026

Lieu : salle Annexe — Heure de début : 18h00

CONVOCATION ET ORDRE DU JOUR

Monsieur Christophe GAUDY, Maire de Saint-Hilaire-lès-Andréisis, a convoqué les membres du Conseil Municipal conformément aux dispositions du Code général des collectivités territoriales, pour la séance du 23 juillet 2026.

L'ordre du jour de la présente séance est le suivant :

- 1. Adoption du rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'assainissement collectif (RPQS) 2025*
- 2. Désignation d'un correspondant RGPD*
- 3. Approbation de la désignation d'un référent déontologue mutualisé*
- 4. Questions diverses*

En début de séance, Monsieur le Maire a sollicité et obtenu l'accord du Conseil pour l'ajout de trois points supplémentaires à l'ordre du jour :

- 1. Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets ménagers 2025 de la 3CBO*
- 2. Rapport sur le prix et la qualité du service public d'assainissement non collectif (SPANC) pour l'année 2025*
- 3. Rapport d'activité 2025 de la 3CBO*

MEMBRES PRÉSENTS

Christophe GAUDY – Maire
Alain DARMON – Conseiller municipal
Philippe CARRE – Conseiller municipal
Loïc DELANDRE – Conseiller municipal
David FOURNIER – Conseiller municipal
Joelyne SPECHT – Conseillère déléguée
Elisa BRETON – Conseillère municipale
Céline GAUDON – Conseillère municipale
Jennifer ZELGHIN – 3^{ème} adjointe
Olivier GENDRON – 2^{ème} adjoint
Pietro PAPA – Conseiller municipal
Laure RENARD – Conseillère municipale

Laura ROUELLE – Conseillère municipale

Assistait également à la réunion : Magalie QUÉTER, secrétaire générale de mairie.

MEMBRES EXCUSÉS

Marie-Françoise RIVIÈRE – pouvoir donné à Christophe GAUDY

MEMBRES ABSENTS

Robert COULON

DÉSIGNATION DU SECRÉTAIRE DE SÉANCE

Monsieur Alain DARMON a été désigné Secrétaire de séance;

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur le Maire déclare la séance ouverte et procède à la lecture du compte rendu de la réunion précédente du 4 juin 2026.

APPROBATION DU COMPTE RENDU DU 4 JUIN 2026

Monsieur le Maire donne lecture du compte rendu de la séance du 4 juin 2026, rappelant notamment : les décisions prises par délégation (devis signés pour un montant total de 14 143,11 €) ; la revalorisation des tarifs de restauration scolaire pour la rentrée 2026-2027; l'appel de fonds FAJ et FUL (943,47 €) ; les mouvements de crédits budgétaires (fongibilité de 7,5 % sur les budgets communal et assainissement) et la décision modificative du budget assainissement 2026 (143,05 €) ; le renouvellement de la convention de mise à disposition de la piscine intercommunale de la 3CBO pour le groupe scolaire ; la fixation de la redevance de performance des systèmes d'assainissement collectif (0,267 €/m³) au bénéfice de l'Agence de l'eau Seine-Normandie ; l'attribution d'une subvention de 500 € à l'association Fest'Hilaire; la reprise des concessions en état d'abandon au cimetière communal ; la désignation des délégués au syndicat scolaire du secteur de Courtenay et à la CLECT ; ainsi que le renouvellement des membres de la Commission communale des impôts directs (CCID).

Vote : Adopté à l'unanimité — Pour : 14 | Contre : 00 | Abstention : 00

Le compte rendu de la séance du 4 juin 2026 est approuvé à l'unanimité.

COMPTE RENDU DES DÉCISIONS PRISES PAR DÉLÉGATION DU MAIRE

Monsieur le Maire rend compte des devis signés depuis la précédente séance, dans le cadre de ses délégations :

- Dépose partielle du mur du cimetière 2 911,70 €
- Distribution de l'Andrésien : 180,00 €
- Relevages de tombes au cimetière : 35 280,84 €
- Réfection du mur du cimetière (entreprise Jisolto Tripot) : 39 909,10 €
- Protège-main tronçonneuse (Chapus) : 98,10 €
- Réparation de l'épareuse Berti : 1 846,37 €
- Réceptacle du Jardin du Souvenir : 5 809,20 €
- Fournitures scolaires : 3 130,97 €
- Miroir de sécurité au carrefour de la Croix-Saint-Vincent et panneaux de limitation tonnage : 778,94 €
- Plan de la commune (société de cartographie) : 1 754,39 €
- Remplacement de deux moteurs de volets roulants de la boulangerie (Sud Métallerie) : 1 583,09 €

Soit un montant total de 93 282,70 € de dépenses engagées par délégation.

POINT N°1 – ADOPTION DU RAPPORT ANNUEL SUR LE PRIX ET LA QUALITÉ DU SERVICE D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF (RPQS) 2025

Exposé des motifs : Le rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'assainissement collectif (RPQS) de la commune de Saint-Hilaire-lès-Andréisis doit faire l'objet d'une délibération avant transmission des données au Sispea. Le document complet, une fois finalisé, sera adressé aux membres du Conseil par courriel.

Décision : Le Conseil Municipal adopte le rapport annuel sur le prix et la qualité du service d'assainissement collectif 2025.

Vote : Adopté à l'unanimité — Pour : 14 | Contre : 00 | Abstention : 00

Référence de délibération : D2026_07_050

POINT N°2 – DÉSIGNATION D'UN CORRESPONDANT RGPD

Exposé des motifs : Conformément à la réglementation relative à la protection des données personnelles (CNIL, RGPD), la commune doit désigner en son sein une personne référente. Monsieur Piéto PAPA se porte volontaire pour cette fonction.

Décision : Le Conseil Municipal désigne Monsieur Piéto PAPA correspondant RGPD de la commune de Saint-Hilaire-lès-Andréisis.

Vote : Adopté à l'unanimité — Pour : 14 | Contre : 00 | Abstention : 00

Référence de délibération : D2026_07_051

POINT N°3 – APPROBATION DE LA DÉSIGNATION D'UN RÉFÉRENT DÉONTOLOGUE MUTUALISÉ

Exposé des motifs : Le référent déontologue a pour mission de prévenir ou de faire cesser tout conflit d'intérêts concernant les élus. À l'échelle de la 3CBO, il a été convenu de désigner Monsieur Marc BÉNÉDIC, ancien maire de Château-Renard, comme référent déontologue mutualisé. Ce dernier a donné son accord pour exercer également cette fonction pour les communes membres, moyennant une rémunération de 80 € par dossier traité.

Décision : Le Conseil Municipal approuve la désignation de Monsieur Marc BÉNÉDIC en qualité de référent déontologue mutualisé de la commune de Saint-Hilaire-lès-Andréisis.

Vote : Adopté à l'unanimité — Pour : 13 | Contre : 00 | Abstention : 01 (M. David FOURNIER)

Référence de délibération : D2026_07_052

POINT N°4 – RAPPORT ANNUEL SUR LE PRIX ET LA QUALITÉ DU SERVICE PUBLIC D'ÉLIMINATION DES DÉCHETS MÉNAGERS 2025 DE LA 3CBO

Exposé des motifs : Le rapport 2025 sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets ménagers, transmis par la 3CBO, a été communiqué aux membres du Conseil. Il en ressort que ce service demeure équilibré, notamment grâce aux recettes de collecte sélective, et qu'une généralisation de la collecte au porte-à-porte est envisagée à terme sur l'ensemble des communes de la 3CBO.

Décision : Le Conseil Municipal prend acte du rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets ménagers de la 3CBO.

Vote : Adopté à l'unanimité — Pour : 14 | Contre : 00 | Abstention : 00

Référence de délibération : D2026_07_053

POINT N°5 – RAPPORT SUR LE PRIX ET LA QUALITÉ DU SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF (SPANC) — ANNÉE 2025 – 3CBO

Exposé des motifs : Le rapport du SPANC pour l'année 2025 a été communiqué aux membres du Conseil. Il rappelle le renforcement des contrôles des installations d'assainissement individuel, les visites effectuées auprès des administrés et les suites données (mise en demeure, majoration de redevance en cas de non-conformité persistante).

Décision : Le Conseil Municipal prend acte du rapport sur le prix et la qualité du service public d'assainissement non collectif pour l'année 2025.

Vote : Adopté à l'unanimité — Pour : 14 | Contre : 00 | Abstention : 00

Référence de délibération : D2026_07_054

POINT N°6 – RAPPORT D'ACTIVITÉ 2025 DE LA 3CBO

Exposé des motifs : Le rapport d'activité 2025 de la 3CBO, transmis à l'ensemble des conseillers, a été présenté.

Décision : Le Conseil Municipal prend acte du rapport d'activité 2025 de la 3CBO.

Vote : Adopté à l'unanimité — Pour : 14 | Contre : 00 | Abstention : 00

Référence de délibération : D2026_07_055

QUESTIONS DIVERSES

- **Compte rendu du conseil d'école :** en l'absence de compte rendu formalisé, Monsieur Olivier GENDRON s'engage à en assurer la transmission ultérieurement.
- **Coopérative scolaire :** le Maire signale les frais de gestion prélevés par l'association mutualisatrice des coopératives scolaires (dépôts d'espèces et de chèques) et propose d'étudier, avec la directrice de l'école, la création d'une association loi 1901 propre à l'école pour s'en affranchir.
- **Restauration scolaire :** le prestataire Convivio a été rencontré ; à la rentrée, le service sera adapté (proposition de deux légumes par repas, viande présentée en émincé) afin de réduire le gaspillage alimentaire, en concertation avec le personnel de cantine.
- **Église communale :** l'architecte en charge du projet a confirmé que les conclusions de l'étude ne seront pas disponibles avant la fin de l'année. Un point de vigilance a été soulevé sur la propriété des plans une fois financés par la commune.
- **Colombarium / caves-urnes :** plusieurs devis ont été présentés pour l'extension du dispositif au cimetière (trois colombariums de 4 cases, soit 12 cases, pour environ 24 138 €, ou 16 caves-urnes au sol pour environ 14 300 €). Le sujet sera étudié en commission cimetière.
- **Demande d'emplacement pour un food-truck de pizzas artisanales** (établissement « Francesco »), pour une installation hebdomadaire de 18h à 21h. L'implantation (parking nord ou parking sud) reste à arbitrer.
- **Indicateur de pilotage comptable (IPC) de la DRFIP du Loiret :** la commune obtient la note de 100/100, supérieure aux moyennes départementale (88,42/100) et nationale (88,05/100).
- **Comités de lotissement :** à la suite de l'appel à candidatures, le lotissement des Hauts Bois a suscité l'adhésion d'au moins sept habitants intéressés ; le comité correspondant sera lancé sous le pilotage de Monsieur Piétro PAPA. Les lotissements de Montalan et du Bois de la Cave n'ont pour l'heure recueilli aucune candidature.
- **Diffusion de lettres d'information de parlementaires** (sénateur et député) : les membres du Conseil intéressés sont invités à transmettre leurs coordonnées à la secrétaire de mairie.
- **Local commercial des restaurateurs de la commune : le soutien exceptionnel** (réduction de loyer de 50 % pendant trois mois) a pris fin ; les locataires ont repris le paiement normal du loyer.
- **Entretien de la prairie communale :** suite à une alerte d'un administré sur le risque incendie lié à la sécheresse de la parcelle, la question de sa gestion (fauchage, aménagement) sera étudiée.
- **Sécurité incendie :** Monsieur Philippe CARRE alerte sur un délai d'intervention des secours jugé excessif (45 minutes) lors d'un sinistre survenu à Douchy-Montcorbon, et interroge l'organisation du SDIS ainsi que la disponibilité en eau des bornes incendie de la commune.
- **Sécurité routière :** Monsieur Philippe CARRE demande la réunion prochaine de la commission travaux (sous la responsabilité de Monsieur Robert COULON) afin d'étudier l'implantation de feux et panneaux de signalisation dans le village.
- **Réseaux :** signalement de buses et d'une plaque de regard endommagées au carrefour des Naudins; les services communaux se rapprocheront de Monsieur DROUET Jean-Michel pour organiser l'intervention.

- **Communication** : Monsieur Alain DARMON suggère d'informer les habitants, via le site internet et les réseaux sociaux, sur la nature et l'utilité des travaux d'arasement réalisés par la commune.
- **Végétalisation de la cour de l'école** : deux cabinets d'architectes ont été sollicités pour établir un projet global (désimperméabilisation partielle, ombrières, adaptation au changement climatique).
- **Accueil de la nouvelle communauté religieuse** : Madame Elisa BRETON indique que l'église pourra être mise à disposition de la commune, une fois les travaux achevés, notamment en cas de forte chaleur empêchant la tenue d'événements en extérieur.
- **Actions de solidarité envers les personnes âgées ou vulnérables durant la canicule** : Madame Jocelyne SPECHT présente le bilan des contacts pris (dix-sept personnes suivies) et propose la constitution d'un fichier de recensement, dans le respect de la réglementation applicable aux données personnelles.
- **Comité de lotissement** : Monsieur Piétro PAPA demande un retour sur les réponses reçues au questionnaire diffusé auprès des habitants concernés.

TOUR DE TABLE

1. Piscine intercommunale

Les créneaux retenus pour les séances de piscine à Château-Renard au bénéfice de l'école de Saint-Hilaire ont été communiqués ; ils couvrent l'ensemble des classes concernées.

2. Fête de l'école

La fête de l'école ne s'est pas tenue en raison de l'épisode de canicule.

3. Communication dans les hameaux excentrés

Il est constaté que certains hameaux ne bénéficient pas des mêmes moyens de communication que les lotissements. La pose de panneaux d'information dans ces secteurs sera étudiée.

4. Sécurité routière — carrefour de la Croix-Saint-Vincent

Un miroir de sécurité a été installé à la demande de riverains. Par ailleurs, un arrêté municipal a été pris afin de limiter à 7,5 tonnes (contre 15 tonnes précédemment) le tonnage autorisé sur la route menant à la Maltournée, en réponse à un usage inapproprié par des poids lourds.

5. Entretien des chemins communaux

Le fauchage des chemins de promenade est suspendu en raison du niveau de risque incendie (IRO 3), pour éviter tout départ de feu. Les travaux reprendront après une période de précipitations.

6. Solidarité de voisinage

Une aide apportée par un habitant à une personne en difficulté, notamment pour l'évacuation d'un véhicule, a été relevée favorablement.

7. Hameau des Normands

Un problème de délimitation foncière avec de nouveaux propriétaires est signalé ; le dossier reste à suivre.

8. Cinéma « Dans mon village »

La contribution annuelle de la commune pour le passage de cette structure itinérante a été portée de 400 € à 500 € ; la convention correspondante a été signée.

9. Association Les Élancées

Participation de la commune à l'assemblée générale de l'association.

10. Durée des concessions au cimetière

La proposition d'allonger la durée des concessions à 50 ans reste à l'étude et n'a pas encore été tranchée.

11. Stationnement devant la boulangerie et le restaurant

Des dégradations de véhicules ont été constatées lors de manœuvres de stationnement. Le sujet sera étudié, la commune disposant d'un dispositif de vidéosurveillance.

12. Plan de la commune

Le devis pour la réalisation du plan de la commune a été signé ; une première ébauche a été transmise par le prestataire et fait actuellement l'objet de corrections avant validation finale.

13. Bois communal — Hauts Bois

Une intervention auprès d'un riverain est prévue concernant des branches issues du bois communal.

14. Équipements des Hauts Bois

L'acquisition de poubelles pour l'abribus des Hauts Bois reste à finaliser.

15. Église communale

L'architecte poursuit l'étude du projet ; les conclusions ne sont pas attendues avant la fin de l'année.

16. Panneaux photovoltaïques à l'école

Le projet est reporté à une date ultérieure.

17. Sécurité incendie et disponibilité des secours

Un délai d'intervention jugé long lors d'un sinistre récent a été évoqué, ainsi que les contraintes liées à l'organisation des pompiers volontaires du secteur et à la disponibilité en eau des bornes incendie.

18. Signalisation et sécurité routière

La réunion de la commission travaux, chargée d'étudier l'implantation de dispositifs de signalisation, sera programmée prochainement.

19. Réseaux communaux

Des éléments d'assainissement pluvial endommagés ont été signalés au carrefour des Naudins.

20. Travaux d'arasement

Une meilleure communication sur la nature et l'objectif de ces travaux auprès des habitants est suggérée.

21. Cour de l'école

Un projet de végétalisation et d'adaptation de la cour de l'école au changement climatique est à l'étude, en lien avec deux cabinets d'architectes consultés.

22. Mise à disposition de l'église

La nouvelle communauté religieuse installée dans la paroisse s'est dite favorable à la mise à disposition de l'église pour des événements communaux, notamment en cas de forte chaleur.

23. Actions de solidarité auprès des personnes âgées

Le bilan des actions menées pendant la canicule a été présenté, avec la perspective de constituer un fichier de suivi des personnes fragiles ou isolées de la commune.

24. Projet cinématographique de l'école

La diffusion publique du court-métrage réalisé par les élèves ne peut être envisagée en l'état, les autorisations de diffusion d'image des enfants n'étant valables que jusqu'au 31 août.

25. Mise en déchetterie du bois issu des relevages de tombes

Une solution d'enfouissement a été trouvée auprès d'un conseiller municipal pour les pièces de bois (souvent des vestiges de cercueils) issues des relevages de concessions, afin d'éviter un coût d'évacuation supplémentaire.

26. Comité de lotissement des Hauts Bois

Le lancement du comité, réunissant plusieurs habitants volontaires, est engagé sous le pilotage d'un conseiller municipal, en veillant à ce qu'il serve l'intérêt collectif du lotissement.

27. Raccordement au réseau d'assainissement collectif — 4 rue du Lavoir

Une première demande de raccordement au réseau d'assainissement collectif du bourg a été reçue. Sa mise en œuvre nécessite au préalable l'élaboration d'un règlement intérieur du service, actuellement en cours de rédaction. Un devis de raccordement a été sollicité auprès de l'entreprise RCM (reprise de l'entreprise Tinot) ; le tarif de raccordement à la charge du demandeur, déjà arrêté par le Conseil, s'élève à 3 500 €.

28. Prochaine réunion du Conseil Municipal

La prochaine séance du Conseil Municipal est fixée au jeudi 10 septembre 2026 à 18h00.

LEVÉE DE SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire lève la séance à 20h04.

SIGNATURES

Le Maire Christophe GAUDY Signature :	Le Secrétaire de séance Alain DARMON Signature :
---	--